

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 27 juillet, à 20 heures 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 juillet, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Patrick ROUSSELET**, Maire.

Présents :

- **Mesdames** Annie ESPOSITO, Christine DOS SANTOS, Vanessa HERARD, Elisabeth PEYROUTET
- **Messieurs** Frédéric LEBLANC, Mathieu PEYROUTET, Serge CHOURRE, Vincent BRASSAT-LAPEYRIERE, José CASANOVA, Bernard GERE, Sébastien MAJESTE André PELECQ-ESCRABES, Michel PERPIGNAA, Fabien RAPATEL.

Secrétaire de séance : BRASSAT-LAPEYRIERE Vincent

Début de séance : 20 h 30

1) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Compte administratif qui a été voté en mars 2020, par le conseil municipal précédent, ne prenait pas en compte, les excédents de l'année N-1, il convient donc de le présenter à nouveau :

Section de fonctionnement

Dépenses :	392 921.48 €	}	<i>Résultat 2019 : 285 841.97 €</i>
Recettes :	678 763.45 €		

Section d'Investissement

Dépenses :	74 797.58 €	}	<i>Résultat 2019 : 116 542.77 €</i>
Recettes :	191 340.35 €		

2) AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le solde de fonctionnement positif de 2019 de 285 841.97 € est proposé, avec le partage suivant dans le budget 2020 :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
135 841.97 €	150 000 €

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

3) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget prévu est le suivant :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes	596 288.79 €	293 184.61 €
Dépenses	596 288.79 €	293 184.61 €

Le budget primitif 2020 a été approuvé par 12 personnes, 2 personnes se sont abstenues et 1 personne a voté contre.

Remarque est faite qu'il faudra rapidement se réunir pour dresser la liste des priorités du mandat et de leurs financements.

4) SDEPA

La sécurisation de la ligne fils nus qui traverse la côte du Mouscar (entre Burgué et Lacazette) ne se fera qu'en 2021. Il a été décidé de reporter les travaux de voirie et d'éclairage public de la place Maluquer à cette même période.

Compte tenu du coût de l'éclairage, une alternative avec des lampadaires à batteries, autonomes et solaires doit être étudiée.

5) DIVERS

- Table pour la cour d'école

Lors du dernier conseil d'école la demande d'une table pour les enfants a été renouvelée. L'investissement a été prévu dans le budget 2020. La suppression des casiers sous les tables et leur remplacement par des armoires doit être discutée. Pendant les vacances d'été il est prévu d'enlever les petits buissons situés sur le talus entre les deux cours car ils présentent un danger pour les enfants. Les cyprès qui surplombent le préau et les pins situés entre le cimetière et l'école, qui sont condamnés suite à l'envahissement par les chenilles processionnaires seront abattus compte tenu des risques importants pour les bâtiments et leurs occupants.

- Point sur la CAPBP (Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées)

Patrick Rousselet fait un rapport succinct sur la mise en place de la nouvelle organisation de la CAPBP et des diverses commissions.

- Point sur l'informatique

M. Gayer (Chef de projet – Schéma de mutualisation à la Direction du Numérique de la CAPBP) été reçu à deux reprises en mairie par Monsieur le Maire et Michel Perpignaa. La CAPBP propose des services supérieurs à ceux utilisés aujourd'hui, pour le même prix. Le détail de ces propositions se trouve dans le compte rendu que rédige Michel Perpignaa. Pour l'instant, 28 communes sur 31 ont adhéré à ce projet. Le Conseil adopte la proposition de Michel Perpignaa d'attendre les retours de la commune d'Aussevielle qui teste la formule.

- Bâtiments communaux

Patrick Rousselet et Mathieu Peyroutet ont rencontré la Commission du SDIS à la Préfecture afin de faire le point sur les remarques faites lors du dernier contrôle du complexe Jean-Claude Labat. Plusieurs points sont à revoir. Les plus urgents concernent le déplacement du tas de bois situé près de la cuve de gaz et le remplacement de plusieurs extincteurs qui ont dépassé la date limite de validité. Mathieu va organiser ce travail ainsi que le nettoyage dans la cour de l'école avec les conseillers disponibles.

Un tableau de permanence pour les locations de salles va être mis en place. Les règlements et conventions ainsi que les tarifs de location vont être révisés. Suite à la première visite de la commission "bâtiments communaux", le programme des travaux de l'Eglise doit être remis à plat. Le point sera fait dès que possible avec le service architecture de la CAPBP qui a déjà travaillé sur le sujet.

- Elagage

L'association "Graines des Champs" est intervenue chemin Courreyou pour la première phase qui est le nettoyage de la végétation le long du talus sous les lignes téléphoniques. La seconde phase, beaucoup plus lourde consistera à dégager les arbres qui bloquent le chemin rural. La première phase doit être complétée dans les prochains jours afin de permettre la restauration des lignes téléphoniques. Afin de sécuriser l'ensemble des lignes téléphoniques et en prévision du déploiement de la fibre, une campagne d'élagage va être programmée. Il incombe aux riverains des voies publiques de contenir la végétation située sur leur terrain. Un relevé des points sensibles va être fait par les membres du conseil municipal. Dans un premier temps, un courrier sera envoyé aux riverains concernés afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires.

- Fonctionnement des marchés publics

En dessous de 40 000 € il n'est pas nécessaire de recourir à la mise en concurrence et à la publicité. De 40 000 à 90 000 € il est nécessaire de faire une mise en concurrence avec des critères de publicité libres (site de la commune, presse spécialisée, presse régionale, etc...). Au-dessus de 90 000 € la réglementation prévoit qu'un avis de marché doit être publié au BOAMP ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales (Jal). Le plafond de 40 000 € devrait être porté temporairement à 70 000 €, suite à la crise de la Covid-19.

- Suggestions et remarques

Vincent Brassat-Lapeyrière propose une rencontre avec le conseil municipal de Laroin pour faire connaissance, partager nos expériences et préoccupations. Patrick Rousselet approuve cette démarche et suggère de faire de même avec la commune d'Aubertin avec laquelle nous avons beaucoup de points communs. André Pelecq-Escarbès évoque la vitesse trop élevée sur nos routes et des poids-lourds qui s'aventurent sur des voies qui leur sont interdites. Une rencontre avec la Gendarmerie de Gan est envisagée.

Fin de séance : 23h30